

Mésange huppée

Parus cristatus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, la Mésange huppée se reproduit dans l'ensemble des régions tempérées et continentales d'Europe où elle est globalement sédentaire et fréquente les boisements de résineux ou les forêts mixtes (D). Elle est donc plus commune dans les régions nordiques et en altitude qu'en plaine. La population européenne est estimée entre 6,1 et 12 millions de couples (B) dont 1 million en France (D). En Bretagne est présente la sous-espèce *abadiei*, caractérisée par une taille inférieure et des couleurs chamoisées de la tête et des flancs. Toutefois, aucune étude ou suivi n'évoque les intergradations avec la sous-espèce *mitratus*, pourtant également présente (C). Dans la région, la Mésange huppée est largement distribuée dans les terres comme sur le littoral où elle profite des nombreux boisements de conifères (C).

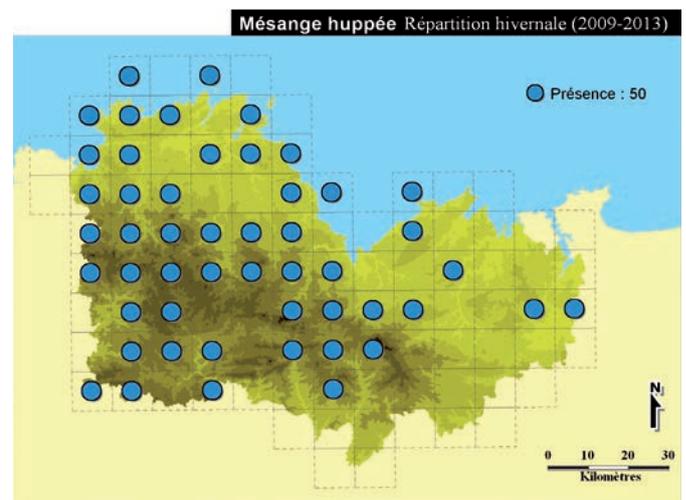
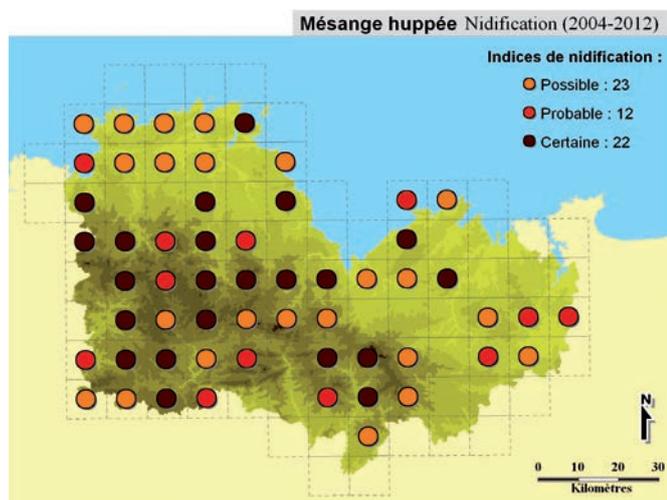
Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, la Mésange huppée est une nicheuse sédentaire largement distribuée dans l'ensemble du département, même si quelques mailles semblent révéler une absence ou une rareté relative dans les secteurs de plaine qui sont sans doute aussi ceux comptant le moins de boisements et le plus de zones agricoles. Elle est ainsi systématiquement présente dans les secteurs les plus élevés et frais, riches en boisements de conifères et

en landes boisées mais aussi sur le littoral, dans les secteurs de landes et dans les grands massifs forestiers. En hiver, elle présente logiquement une distribution quasi équivalente. Les quelques études menées sur des espaces où l'espèce était bien présente ont pu montrer des densités assez fortes comme dans les boisements du cap d'Erquy mais aussi et surtout dans le massif forestier d'Avaugour-Bois Meur où l'espèce est très présente dans les plantations de pins notamment. D'autres études comme les inventaires forestiers menés à l'échelle régionale ou des suivis plus ponctuels confirment la densité de l'espèce dans certains massifs de l'ouest du département.

Tendances et perspectives

En Europe, le statut de conservation de la Mésange huppée est jugé défavorable suite au déclin, encore mal expliqué, qui affecte les populations de Russie mais aussi en France où l'espèce présente une tendance à la baisse (-21 %) dans les années 2000 (B; J). En Bretagne et en Côtes-d'Armor, les nombreuses plantations de conifères lui assurent pour l'instant de nombreux habitats favorables. Il serait intéressant d'étudier la question du polymorphisme des oiseaux bretons afin de mieux cerner le statut de la sous-espèce *abadiei*.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.